

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation portant sur deux projets de règlement

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux personnes intéressées de la municipalité de Saint-Damase de ce qui suit :

Lors de sa séance ordinaire du 10 octobre dernier, le conseil municipal a adopté les projets de règlement présentés ci-après. Une assemblée publique de consultation à cet effet aura lieu le 6 novembre prochain, à la salle municipale située au 18 avenue du Centenaire à Saint-Damase à compter de 19h30.

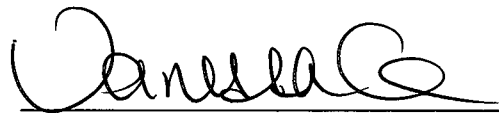
Le **projet de règlement numéro 320-2023 modifiant le règlement des permis et certificats** a pour objet d'assujettir la construction d'une rue privée à l'obtention d'un permis de construction et de spécifier la procédure pour l'obtenir.

Le **projet de règlement numéro 321-2023 modifiant le règlement de construction** a pour objet d'introduire des normes spécifiques à la construction de rues privées.

Ces règlements ne contiennent pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Des copies de ces projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 18 avenue du Centenaire à Saint-Damase aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-DAMASE, CE 11 OCTOBRE 2023



Vanessa Caron, directrice générale
et greffière-trésorière